

# Travailleurs à temps partiel Augmentation à durée indéterminée de la durée des prestations

---

**Avenant au contrat de travail conclu le ... / ... / ... entre :**

.....  
..... l'employeur,

et

.....  
..... le travailleur.

**Il est convenu ce qui suit :**

A partir du ... /... / ....., les prestations du travailleur passent de ... h ... à ... h ... par semaine. L'horaire de travail, établi conformément au règlement de travail modifié le cas échéant, est réparti comme suit :

- Lundi : de ...H à ...H et de ...H à ...H
- Mardi : de ...H à ...H et de ...H à ...H
- Mercredi : de ...H à ...H et de ...H à ...H
- Jeudi : de ...H à ...H et de ...H à ...H
- Vendredi : de ...H à ...H et de ...H à ...H
- Samedi : de ...H à ...H et de ...H à ...H
- Dimanche : de ...H à ...H et de ...H à ...H

Le travailleur reconnaît avoir reçu un exemplaire du présent avenant.

Fait en double exemplaires à ..... le .../.../.....

Le Travailleur

L'employeur